

Réf: Dossier 439432

Avis de constitution

SOCIETE « DEMBYLAS TRANS »

Siège ABIDJAN-ANYAMA CHÂTEAU D'EAU, QUARTIER  
CHRISTIAN KOUA 2, JUSTE DERRIERE LE COLLEGE SAINTE  
MONIQUE, Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2025, et enregistrés le 26/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DEMBYLAS TRANS »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES ET DE  
MARCHANDISES ;

VENTE D'ACCESSOIRES DE VEHICULES ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-ANYAMA CHÂTEAU D'EAU,  
QUARTIER CHRISTIAN KOUA 2, JUSTE DERRIERE LE  
COLLEGE SAINTE MONIQUE, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M DEMBELE LASSINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09268 du 08/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54730/GTCA/RC/2025 du 08/09/2025

